



CHAMBRE NATIONALE  
DES PROPRIÉTAIRES

# La Chambre nationale des propriétaires s'implante à Marseille



DR ©

**Rencontre avec Denys Brunel, le président de la Chambre nationale des propriétaires. L'association s'installe à Marseille.**

*Les Nouvelles Publications: Quelle est la mission de la Chambre nationale des propriétaires ?*

**Denys Brunel:** Nous avons une triple mission. Tout d'abord, une mission de conseil auprès de nos adhérents, sur le plan juridique, fiscal et technique, par le biais de nombreux spécialistes que nous consultons. Nous proposons également à nos adhérents des avantages tarifaires, ainsi que des conditions préférentielles auprès de partenaires, tels que Orange, Barnes ou Antargaz,

et enfin, nous les représentons et les défendons si nécessaire, auprès des pouvoirs publics.

*N. P.: Où se trouvent vos bureaux et qui compose la délégation du département ?*

**D. B.:** Pour l'instant, nous n'en avons pas encore, étant donné que la délégation Marseille-Aix est très récente. Les adhérents se rendent donc chez les référents de notre double antenne. A Marseille, il s'agit de Maître Anne-Sophie Gardel (avocate spécialisée en droit immobilier), Maître Jean-Pascal Fiorentini (avocat spécialisé en droit fiscal), Maître Cyril Delpy (avocat spécialisé en baux commerciaux, cessions de droit au bail et de fonds de commerce et en droit des sociétés), Maître Serge Tavitian (avocat spécialisé en droit

social) et Paul Reymond (architecte DPLG\*). A Aix-en-Provence, l'équipe se compose de Maître Jean-Victor Borel (avocat associé à la cour d'appel d'Aix-en-Provence et spécialisé en droit immobilier), de Maître Claude Lassalle (avocat associé à la cour d'appel d'Aix-en-Provence et spécialisé en droit fiscal) et de Guillaume Calas (architecte DPLG).

*N. P.: Pourquoi vous ne vous installez qu'aujourd'hui dans le département ?*

**D. B.:** La Chambre est historiquement implantée en Ile-de-France et ne se développe en région que depuis deux ans. Après Lyon et Nice, nous venons donc à Aix et Marseille. D'ici deux ans, nous comptons nous implanter dans les 13 régions françaises.

*La Chambre est historiquement implantée en Ile-de-France et ne se développe en région que depuis deux ans. Après Lyon et Nice, nous venons donc à Aix et Marseille. D'ici deux ans, nous comptons nous implanter dans les 13 régions françaises.*

*N. P.: Quels sont vos objectifs en termes d'adhésion ?*

**D. B.:** Nous pensons atteindre les 2.000 adhérents dans les Bouches-du-Rhône. Pour l'instant, nous en avons une quarantaine, mais je reste confiant car il existe un véritable besoin de conseils en la matière. La législation est devenue de plus en plus complexe et variable et le propriétaire s'y perd ! Nous sommes là pour l'informer au mieux pour des prises de décision optimum et une gestion idéale de ses biens.

**Propos recueillis par Alexandra Zilbermann**

*\* Un architecte diplômé par le gouvernement est un architecte titulaire d'un diplôme professionnel français de second ou de troisième cycle universitaire - mais uniquement pour les diplômés jusqu'à 2007 inclus - d'une des écoles d'architecture du secteur public, nécessaire à l'exercice de la profession d'architecte.*